

CSAM du 30 janvier 2025

Au menu de ce CSA ministériel : l'avancement des techniciens supérieurs de l'aviation civile et les lanceurs d'alertes. La retraite des OPA sera traitée au mois d'avril. Dans sa déclaration liminaire, la FSU Ecologie revient sur le désengagement du gouvernement sur la politique publique de l'environnement le jour même où la Commission Mixte Paritaire du parlement se réunit pour débattre du projet de loi de finance. Elle a apporté son soutien au mouvement de grève de nos collègues de l'OFB, le vendredi 31 janvier.

La FSU Écologie a aussi insisté sur l'importante d'ouverture de négociations notamment pour une revalorisation des quasi-statuts des agences de l'eau et de l'environnement. Le Secrétaire général a rappelé que ce sujet était bien à l'agenda social, que l'avancée sur ces deux quasi-statuts se ferait en parallèle. Il nous a aussi assuré que ce sujet serait porté devant le guichet unique. A suivre donc...

➤ [Lire la déclaration liminaire complète](#)

L'ensemble des organisations syndicales représentatives du pôle ministériel ont voté une motion pour alerter sur les politiques publiques de l'environnement et demander un CSA budgétaire en urgence et en présence des ministres.

➤ [Lire la motion de l'intersyndicale](#)

Projet de décret relatif aux conditions de nomination et d'avancement dans les emplois fonctionnels de l'aviation civile

La FSU Ecologie n'a pas participé au débat interne à la DGAC. Elle a suivi l'avis des collègues ayant négocié ce décret. L'ensemble des organisations syndicales se sont déclarées favorables à cette évolution.

Projet d'arrêté relatif aux procédures de recueil et de traitement des signalements émis par les lanceurs d'alerte

L'objet de l'arrêté est de mettre en place une procédure dématérialisée et sécurisée pour les lanceurs d'alerte, à côté de la procédure papier déjà existante. Un groupe de travail spécifique courant janvier avait permis aux organisations syndicales et à la FSU Ecologie en particulier de faire avancer ce texte. C'est pour cela qu'elle a émis un avis favorable sur ce projet.

Un CSAM assez vite expédié. Sous prétexte de discussions préalables dans les groupes de travail ad hoc, le Secrétaire général a vite mis fin aux débats notamment pour le décret sur les lanceurs d'alerte. La FSU Écologie veillera au maintien d'un dialogue social qu'elle espère de qualité.